

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **14 (1878)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

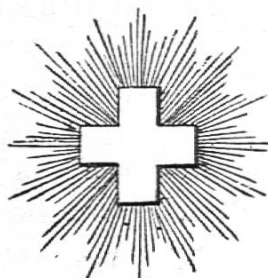
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 SEPTEMBRE 1878

XIV^e Année.



N^o 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement intuitif (conférence d'Aigle). (Suite.) — Histoire nationale : La politique bernoise pendant la guerre de Cappel. — Bibliographie. — Partie pratique, — Chronique scolaire. — Conclusions du rapport présenté à la réunion de la Société vaudoise des instituteurs de la Suisse romande, le 27 septembre. — Nominations.

De l'enseignement intuitif. Conférence d'Aigle.

(Suite.)

1^{er} DEGRÉ

Arrivé au degré supérieur, le champ s'agrandit pour nous, non que nous estimions que c'est le plus digne d'être largement pourvu, mais parce que c'est celui que nous connaissons le mieux.

Nous faisons d'avance amende honorable pour tous les reproches qu'on pourrait nous adresser d'avoir traité cette partie de la question *con amore*. — Avant d'aller plus loin, plaçons ici un vœu émis à l'occasion des couvertures de cahiers : puisque rien n'est indifférent en enseignement, il vaut bien la peine de s'arrêter à la seule pièce du matériel de l'écolier auquel celui-ci cherche à donner une apparence artistique. Au lieu des dessins grotesques, insignifiants, de mauvais goût qui ornent la plupart des couvertures des cahiers, ne pourrait-on pas provoquer la publication de

cartes, de vues, de tableaux, de costumes, d'animaux, instruisant l'enfant tout en flattant l'œil ? Il nous en vient de France où la même idée a guidé les éditeurs ; mais ces travaux, bons pour nos voisins, n'ont plus le même intérêt pour nous ; de plus, le papier trop mince, ne présente pas suffisamment de fermeté pour protéger efficacement le cahier.

Passons maintenant en revue les divers chapitres du plan d'études.

Religion. Les vues et cartes dont on a parlé au deuxième degré, plus un plan de Jérusalem.

Langue maternelle. Cette étude se confondant avec l'acquisition des idées, il est toujours plus nécessaire d'agrandir le champ de celles-ci. Cependant on peut donner aux leçons de choses un but plus spécial. Si, par exemple, à propos de l'agriculture, on a enseigné dans le troisième degré les principaux termes de cette science, si dans le deuxième degré on a agrandi cette nomenclature, on peut, pour compléter ces connaissances en les reliant donner quelques aperçus sur les méthodes perfectionnées de culture, sur la composition des sols et des engrais, les assolements, les auxiliaires et les ennemis de l'agriculture. A ce propos, j'entends quelques objections : comment faire rentrer toutes ces connaissances dans l'étude du verbe et surtout du participe ? Voici ma réplique. Je crois que le temps des dictées tirées par les cheveux est passé. Dictier pour le plaisir de mettre l'esprit des enfants à la torture à propos d'accords qu'ils ne rencontreront pas deux fois dans leur vie, qu'on ne trouve pas dans tout un volume des bons auteurs, c'est, me semble, renouveler les exploits de nos devanciers qui leur ont valu et nous ont valu par hérédité le titre de marchands de participes. Du reste, ces thèmes à difficultés, d'où le bon sens est tout aussi absent que le bon style, ont dégoûté nos examinateurs qui les ont abandonnés, avec raison, pour s'en tenir au style naturel et de tous les jours. Ainsi, de ce côté-là, je crois que notre voie est toute tracée : abandonner les dictées où les difficultés sont amenées forcément pour s'en tenir à la diction qui doit servir de modèle aux enfants. Or, si à la pureté de la forme nous pouvons ajouter la qualité du fond, nous ferons d'une pierre deux coups : nous cultiverons l'intelligence tout en donnant des leçons sur le mécanisme de la langue. Rien ne nous empêche donc de choisir pour dictées, sujets de composition ou de lecture, des morceaux disant quelque chose. Si au lieu de raconter les amours de Calypso ou les guerres des Romains du temps de Romulus, le texte de la dictée est relatif à l'agriculture, à l'industrie, à l'histoire naturelle dans ses rap-

ports avec nos besoins journaliers, évidemment nous arriverons au même résultat au point de vue de la langue, et nous aurons en surplus enrichi l'intelligence de nos enfants d'une foule de connaissances qu'ils acceptent d'autant plus volontiers qu'ils s'y attendent moins.

Il va sans dire que le choix de ces leçons à double fin dépend du personnel de la classe, du temps dont on dispose ; c'est ici que des collections variées trouveront leur emploi ; chacun des spécimens qui les composent devient le point de départ d'une leçon qu'il illustre. Quant à la partie grammaticale, elle sera d'autant mieux traitée que le régent aura préparé sa leçon, dictée, composition ou lecture ; le léger travail auquel il s'astreint est amplement compensé par la qualité des résultats obtenus. Ce que nous réclamons pour le degré supérieur, chacun des autres degrés peut le revendiquer : ce n'est pas une méthode nouvelle ni spéciale que nous préconisons : c'est la déviation vers la culture intellectuelle d'exercices qui, jusqu'à aujourd'hui, ont été dirigés uniquement vers la culture grammaticale.

Ecriture. La conférence a demandé des modèles grand format de comptes, formules, actes sous seing privé.

Arithmétique. Nous avons déjà mentionné un assortiment de poids et mesures légaux à propos du 2^{me} degré ; nous ne pouvons que renouveler ce vœu pour le 1^{er} degré. Des balances nous paraissent très utiles : rien ne donne l'évidence comme la vérification d'un résultat par une méthode différente de celle qui a été employée pour l'obtenir.

Chant. Nous n'avons rien à désirer.

Dessin. Les modèles de dessin un peu larges, à grands traits, peu chargés, commencent à prévaloir sur les petits cahiers de Mayence aux ombres délicates, aux contours parfois indécis. Ne disons pas trop de mal de ces productions qui pendant longtemps ont été ce qu'il y avait de meilleur. On trouve maintenant en France et en Allemagne des assortiments de dessins en tous genres éminemment propres à développer le goût. Dire lesquels valent le mieux, cela nous est impossible ; pour mon compte, je donne la préférence à ceux qui, à la largeur et à l'ampleur du trait, unissent l'intérêt du sujet : ainsi je préfère une machine peu compliquée, un vase, un ornement, à un paysage. — Je crois qu'il faut dans ce degré étendre le champ du dessin au tracé géométrique de constructions à l'aide du compas et de l'échelle ; conserver les proportions exactes, manier le compas, l'échelle et le tire-ligne, donnent de la précision au dessin et en font sentir l'utilité pratique. Demandons pour nos classes su-

périeures des étuis de mathématiques, des échelles qui resteront la propriété de l'école et pourront être confiées aux enfants. Si les étuis de bonne fabrique n'étaient pas si chers, il faudrait engager les enfants à se les procurer pour leur compte ; mais c'est une dépense un peu au-dessus des forces de la plus grande partie des parents, même des mieux disposés. Appartenant à l'école où ils sont bien conservés, ils peuvent durer pendant des générations d'écoliers. — Je désire aussi que dans chaque école du degré supérieur, il y ait quelques modèles en nature de croix, bassin, chariot, charrue, échelle, de dimensions assez grandes pour qu'on puisse les exposer et s'en servir comme modèles de dessin d'après nature. Quelques notions de perspective intéressent à ce genre de dessin et permettent aux enfants de comprendre des plans plus compliqués.

Géographie. Pour ce degré, les cartes généralement introduites dans nos écoles, celles de Keller, Magnenat, sont aussi bonnes qu'on peut le désirer. Tâchons d'obtenir des cartes physiques, celles de Sydow, par exemple. Je voudrais aussi des cartes ethnographiques, météorologiques, hydrographiques, comme on en voit dans les traités spéciaux. — L'enseignement de cette science doit se compléter par l'exhibition de plans (isthme de Suez, par exemple), de vues, de costumes, de produits naturels du sol ; le choix est immense : aucune liste ne peut être dressée.

Histoire. Nous insistons pour l'emploi de tableaux historiques dans lesquels on tient compte de la couleur locale. Des cartes historiques de la Suisse, telles que celles de Mandrot, montrent les agrandissements successifs de la Confédération et font comprendre par l'enchevêtrement des souverainetés les causes des guerres qui remplissent un siècle de notre histoire ; elles donnent aussi la clef de la forme bizarre et parfois peu naturelle de la plupart des cantons suisses. Nous aimerions que l'atlas de Mandrot fut réédité ou qu'on nous dotât d'un ouvrage dans ce genre, grand format, en feuilles pouvant être suspendues et exposées, s'étendant dans les temps anciens jusqu'aux périodes barbare et romaine, dans les temps modernes jusqu'à la révolution helvétique et l'acte de médiation. Des spécimens d'armes, de monnaies, une visite dans un musée archéologique ou même à Chillon, font revivre le passé mieux que toutes les descriptions.

Toisé. Nous demandons une collection de corps géométriques grand format, tels que l'on puisse les mettre entre les mains des enfants avec un mètre, afin qu'ils en déterminent le volume. Pour le toisé en plein air, un ruban ou une chaîne d'arpenteur, quelques jalons et fiches, un niveau d'eau suffisent pour les besoins ordinaires.

Instruction civique. Science purement abstraite, elle ne peut attendre aucun secours des moyens externes.

La sphère, qui alterne tous les trois ans avec l'Instruction civique fait usage de globes, de boules, à leur défaut de dessins tracés à la planche noire. M. E. Recordon, à Genève, a construit un planétaire mécanique que nous n'avons pas encore vu. Nous ne connaissons rien dans ce qui est publié qui soit à la portée de nos écoles. Nous reproduisons nos regrets sur ce que le Département n'a pas un local accessible au public, une sorte d'exposition scolaire permanente, où les instituteurs et les autorités scolaires puissent se renseigner *de visu* sur ce qui leur importe d'introduire dans les écoles. (A suivre.)

Histoire nationale.

La politique bernoise pendant la guerre de Cappel. (*Die Bernische Politik in den Kappeler Kriegen*)¹

Les historiens protestants du XVI^{me} siècle sont presque unanimes à accuser Berne de défection et de lâcheté dans les guerres de Cappel où ils auraient abandonné les Zuricois à leur sort et mérité cette parole amère d'un paysan zuricois, Klaus Landolt, de Therwyl : *Les Zuricois préfèrent le dommage à la honte*, les Bernois *la honte au dommage*. Et de cette politique de la peur et de la lâcheté, les mêmes historiens n'ont pas hésité à rendre responsable l'avoyer Sébastien de Diesbach qui commandait l'armée bernoise et dont l'inaction aurait été dictée par ce penchant secret pour le catholicisme qui le poussa plus tard à se retirer à Fribourg où il embrassa le catholicisme.

Dans son histoire de la Suisse (édition de Lausanne, 325) l'auteur de ces lignes s'est laissé prendre à l'opinion commune et s'est exprimé dans le même sens sur le général bernois. Mais après la lecture de l'écrit de M. Lüthi, il est impossible de ne pas reconnaître que cette manière de voir est complètement fausse et ne repose que sur les passions confessionnelles du temps. Non seulement la politique de Berne n'a pas été pusillanime et lâche, mais elle était le résultat d'une pensée élevée et prudente en même temps. Zurich, c'est-à-dire Zwingli, dont le rôle est loin d'être louable dans ces circonstances, voulait la guerre à tout prix contre les cantons catholiques pour les contraindre à mains armées de tolérer la prédication de la nouvelle doctrine sur leurs territoires.

¹ Chez Reinert, Bern, 1878. 56 pages et appendice.

Berne, dès le début ne veut pas de cette guerre fratricide, à laquelle il faut le dire, à leur honneur, toutes les villes évangéliques, Bienne, Strasbourg, St-Gall, Bâle, Constance étaient également opposées. « Nous ne voulons pas nous battre contre » nos Confédérés, disaient les Bernois, à moins qu'ils ne commencent et alors même nous ne tirerons l'épée qu'à contre » cœur. »

Telle était la politique de Berne et de ses deux têtes dirigeantes, le noble pasteur Berthold Haller et le fameux Nicolas Manuel, à la fois poète, peintre, guerrier et homme d'Etat. La guerre était aussi impopulaire dans une grande partie du canton de Zurich et même dans la ville où le territorialisme de Zwingli ne put entièrement comprimer les manifestations pacifiques. Mais le réformateur finit par l'emporter et alluma cette guerre où il devait trouver la mort avec un grand nombre de ses concitoyens, victimes de leur propre intolérance.

M. Lüthi prouve aussi très bien que Sébastien de Diesbach, loin d'avoir joué le rôle de transfuge et de traître qu'on lui prête, n'a fait que se conformer strictement aux instructions de son gouvernement. L'auteur démontre l'impossibilité où eût été Diesbach de substituer sa politique propre à celle de ses supérieurs, en présence des conseillers de guerre dont il était entouré. La circonstance que Diesbach quitta Berne cinq ans plus tard et se retira à Fribourg s'explique par des motifs étrangers à la religion et même à la politique. Ce fut à la suite d'une condamnation *pour péculat* qui l'excluait à perpétuité de toutes les fonctions publiques. Père de neuf enfants et manquant des ressources nécessaires, il ne lui restait d'autre parti à prendre que de chercher un refuge auprès de son frère Roch établi depuis plusieurs années à Fribourg et qui était très riche. Mais pour habiter Fribourg et y jouir d'une protection quelconque, la condition *sine qua non* était de se faire catholique. Sébastien Diesbach retourna donc à la foi de ses pères.

Nous ne faisons qu'analyser cette brochure pleine d'intérêt, de savoir et qui témoigne de deux qualités précieuses, le sens historique et une indépendance de jugement rare. Cette indépendance éclate surtout dans le portrait de Zwingli et le tableau de son despotisme extraordinaire que par parenthèse nous avons déjà fait ressortir dans notre histoire que l'auteur paraît ne pas avoir lue.

Nous ferons une seule observation critique. M. Lüthi croit que la réformation a trouvé faveur partout où il y avait de bonnes écoles et que le catholicisme ne s'est maintenu que dans les pays

d'ignorance. Nous demanderons alors à M. Lüthi comment il se fait que plusieurs des hommes les plus éclairés du XVI^e siècle, en Suisse et ailleurs, les Erasme, les Glaréan, les Thomas Morus soient restés catholiques ? Ce n'est pas par l'ignorance non plus que se faisait remarquer le pape Léon X de Médicis et qu'il donna son nom au siècle. En ce qui concerne nos villes suisses, je ferai observer que Genève avait une imprimerie en 1478, et resta catholique jusqu'en 1534 et que Zurich, le berceau de la réformation, n'en avait pas encore en 1504. Les chanoines de Neuchâtel n'étaient pas non plus des ignorants, témoin l'admirable chronique à laquelle ils ont travaillé successivement au nombre de 13, se transmettant une plume tour à tour naïve, pittoresque, incisive et toujours profondément patriotique et suisse. Fribourg brillait plus par les armes que par la science. Elle comptait cependant toute une pléiade d'hommes de talent, à leur tête Pierre Falk, le Mécène de Zwingli. Nous renvoyons M. Lüthi au mémoire que nous avons publié sous le titre de *Notes sur le mouvement intellectuel à Fribourg au XV^e siècle* dans les archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg (Galley, 1856).

Nous ne prendrons pas congé de M. Lüthi sans féliciter cet instituteur de son beau travail en même temps que de cet infatigable amour du travail qui de chef d'une petite école primaire du canton de Fribourg l'a élevé au rang de maître, nous dirions chez nous de professeur de l'école cantonale de son canton natal.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la Société générale suisse des sténographes en 1878,
40 pages.

Ce rapport a été lu à l'assemblée générale des sténographes, à Zurich, le 26 mai, par le président, M. Alger, instituteur à l'école réale de Gossau (canton de St-Gall). Cet aperçu, clairement écrit, nous initie aux grands progrès qu'a fait cet art depuis quelques années, en Suisse, où nous nous trouvons, sans le savoir, en présence de deux partis sténographiques, les anciens et les nouveaux Stolziens, ainsi nommés de Stolze, l'un des plus méritants applicateurs de l'art en question.

Le but du *Stenographenverein*, l'auteur nous le dit sans sourciller, est d'arriver un jour à faire de la sténographie une branche obligatoire dans les classes supérieures. Il nous montre encore Diesterweg, le célèbre pédagogue rhénan, rendant un éclatant hommage à l'utilité d'un art qui permet non-seulement d'écrire tout ce que dit quelqu'un, mais de le devancer presque dans son débit ou son improvisation.

Le nombre des membres du Verein est de 623. Tous les cantons sont représentés, Zurich, entre autres, par 264 membres. A l'assemblée qui a eu lieu dans cette ville, ont pris part 130 amis de la sténographie. Les toasts n'ont pas manqué et ils ont été magnifiques, selon l'auteur du compte-rendu, qui aurait bien fait de nous en donner un petit spécimen pour justifier ce superlatif.

Rapport général de la commission d'éducation de la Chaux-de-Fonds.
Année scolaire 1877-1878.

C'est comme toujours une analyse détaillée et minutieuse de la marche des écoles si populeuses de la ville ou du village natal de Léopold Robert. Mais l'élément technique en pays industriel l'emporte nécessairement sur le côté littéraire et esthétique et marque de son empreinte les appréciations des experts qui servent de base aux rapports.

Dans leurs jugements sur la littérature, ces messieurs émettent cependant une idée qui semblerait prouver de l'indépendance. Ils trouvent qu'au lieu de définir aux élèves les termes barbares de synecdoque, de métonymie, d'antithèse, mieux vaudrait analyser les beautés littéraires des auteurs. Mais on se demande comment on pourrait analyser les beautés d'un morceau de Victor Hugo, par exemple, si on ne sait pas ce que c'est que l'antithèse, la figure dont use et abuse même parfois étrangement le célèbre auteur. Ces messieurs pensent qu'on pourrait glisser sur ces choses. Nous pensons, nous, qu'on ne peut pas glisser. Il faut ou s'abstenir ou insister, parce que si on glisse il ne reste rien dans l'esprit de l'élève, et c'est alors qu'on oublie avant de savoir.

Nous ne partageons pas davantage l'opinion qu'en histoire il faille appuyer sur l'histoire cantonale. Le tout doit aller avant la partie.

Nous nous trouvons en échange d'accord avec ces messieurs pour réclamer de la géographie commerciale, à condition qu'on sache la géographie élémentaire.

Nous pensons également avec ces messieurs que l'instruction civique doit s'en tenir aux grandes lignes.

Les écoles de la Chaux-de-Fonds ont compris en 1877, 3025 élèves, et en 1878, 3445. C'est donc une augmentation de 420.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Pour réaliser les espérances que notre regretté sous-rédacteur, M. Maillard, laissait entrevoir à l'égard de la partie pratique de l'*Educateur*, nous aurions à entretenir longuement nos abonnés de l'enseignement de la composition à l'école primaire. Ce sujet, il est vrai, a déjà été traité dans les pages du journal (voir année 1870), mais il reste encore beaucoup de points à éclaircir, à développer, à modifier. Nous aimerions donner suite à cette idée ; ce qui nous y engage, ce sont les témoigna-

ges encourageants reçus au sujet de la leçon de composition — *la poule* — donnée dans le n° 3, page 42. En outre, nous pouvons faire connaître un résultat de cette leçon, qui n'est pas sans offrir de l'intérêt.

Voulant juger de la valeur réelle des leçons données comme il le proposait, M. Maillard fit lire sa causerie sur *la poule* à trois élèves de 5^e et 6^e du collège, qui n'avaient jamais reçu de leçons de composition, puis il leur laissa le plan pour traiter le sujet. En très peu de temps, une heure et demie au plus, ils eurent achevé un travail qui laissait sans doute à désirer, mais très riche d'idées; en un mot, des compositions dont personne ne les aurait crus capables et qui promettent pour l'avenir.

S'il est vrai qu'on doit juger l'arbre à son fruit, nous avons tout lieu de croire que cette méthode n'est pas sans avantages.

Nous croyons que l'édifice que nous cherchons à élever sera bien ordonné et achevé au contentement de chacun, dans la proportion du nombre d'ouvriers qui apporteront à sa construction le concours de leur dévouement. Nous recevrons donc avec empressement tout ce qui pourra se rapporter à l'importante branche d'enseignement dont nous venons de parler.

Cela dit, nous passons à l'examen des derniers travaux d'élèves qui nous sont parvenus.

Sujet proposé dans le n° 7 : Notre salle d'école.

Nous avons reçu 6 copies de l'école de Bulle, que nous classons, par ordre de mérite, ainsi qu'il suit: François Brülhart, Paul Paquier, Auguste Narbel, Albert Bürgisser, Gustave Python, Pierre Gremaud.

OBSERVATIONS. — Les phrases sont généralement bien tournées; pourtant, quelques négligences se montrent par-ci, par-là. La ponctuation laisse un peu à désirer: la *virgule* est employée souvent mal à propos; on oublie qu'avant ou après une énumération il faut employer les *deux points*, et que le *point exclamatif* doit suivre une phrase exclamative. Les répétitions inutiles sont aussi à noter. Outre ces observations générales voici les fautes que nous relèverons:

S'asseiyent, resoudre, de hautes montagnes *ferme* l'horizon. (Brüllhart). — P. Paquier ne dit pas un mot de la seconde partie du sujet; il écrit *rapelle*. Aux quatre *coins* cardinaux, ennuyent, *ébréchures* est-il français? une éminence *surplombée* par les ruines, disposés en *gradin*. (Narbel). — C'est toi qui *est* la cause de bien des *grondées*, j'y suis fourré. (Bürgisser). — J'*arrive* à la porte dont l'aspect *nous* fait..., *bien des fois* le régent (Python). — Passons *sur* un autre objet, peut-on dire: le *claquement* du pic? faut-il écrire Montsalvens ou Mont-Salvens? (Gremaud).

Sujets divers proposés dans les nos 12 et 13.

De l'école de Palézieux, 5 copies. Nous les classons ainsi: Julie Buttet, Marguerite Cardinaux, Ida Dufey, Elise Dufey, Elise Félix.

OBSERVATIONS. — Les observations générales présentées ci-dessus s'appliquent aussi à ces compositions. Nous ajouterons seulement qu'un peu plus de naturel aurait donné plus de valeur à ces travaux. En fait de sentiment, le naturel, chez l'enfant, a des limites. En un mot: quel-

ques phrases de nos jeunes amies de Palézieux nous semblent bien sérieuses, trop sérieuses même. Le naturel seul est vrai.

Il serait bon de mettre en garde certains enfants contre la manie précoce d'employer, sans les comprendre, des termes qu'ils ne font que répéter à la façon des perroquets. On peut montrer sa sympathie à quelqu'un, à un ami surtout, sans pour cela être obligé de placer dans chaque ligne le nom de Dieu, accompagné de citations bibliques, ou de phrases semblables. A part cela, voici quelques fautes à relever :

L'air *infect* de la capitale (terme trop fort), *dutout* (du tout), comment m'y *prendrais-je* (futur), le foin que *fait* tomber les *faulx*, *celà*, ton ami qui *t'attends* (J. Buttet). — Toutes choses concourent *ensembles*, *du reste* (au reste), *celà*. (M. Cardinaux). — Toi qui *était un si bon* aide (c'est à son amie qu'elle écrit), les médecins craignent beaucoup que tu ne te *guérissent*, tu *est*. (I. Dufey). — Le calme et la résignation *nécessaire*, j'irai aussitôt que je le *pourrais*, *montre toi* (E. Dufey). — Je suis affectée de ce que tu *sois* tombée malade, des choses qui se sont *passé*, etc. (E. Félix).

Nous pensons bien faire en ajoutant à ce qui précède un mot sur l'emploi de quelques expressions tirées des travaux que nous venons d'examiner.

1. **Au reste, du reste.** Ces deux locutions adverbiales signifient : *d'ailleurs, au surplus, cependant, malgré cela* ; elles ne sont pas synonymes. Si, après avoir exposé un fait, traité une matière, l'on ajoute quelque chose qui a du rapport avec ce qu'on a dit, il faut employer *au reste* : Dissimule ton chagrin, et attends ; *au reste*, tu sais ce que tu as à faire. — *Du reste* se dit quand ce qui suit n'est pas en rapport essentiel avec ce qui précède : Il est capricieux ; *du reste*, honnête homme.

2. **Continuer à, continuer de.** — Continuer demande la préposition *à* lorsqu'il signifie *poursuivre* une chose commencée, avec ou sans interruption, pour atteindre à un but : Il continue à lui dire des injures, à le frapper. — Continuer demande la préposition *de* lorsqu'il signifie *ne pas cesser* : Continuez de travailler jusqu'à l'heure indiquée. — « La plupart du temps, nos auteurs, dit Bescherelle, ont employé indifféremment *à* ou *de* après continuer. Un homme qui marche et qui n'interrompt point sa marche, *continue de marcher* ; un homme qui se remet en marche, après s'être reposé plus ou moins longtemps, *continue à marcher*. On en dira autant de tout acte, soit du corps, soit de l'esprit, qui reprend sa marche un moment interrompue. »

3. **Emploi de la négation avec craindre.** — L'emploi de la négation avec craindre présente quelques difficultés.

Lorsque ce verbe est employé affirmativement, sous la forme positive ou sous la forme interrogative, il exige la négation *ne* dans la proposition complémentaire, ou subordonnée : Je crains qu'il *ne* vienne ; craignez-vous qu'il *ne* vienne ? On met simplement *ne* lorsqu'on ne désire pas l'accomplissement du fait, et *ne pas* ou *ne point* si on le désire. Ainsi, dire : *je crains que mon frère n'arrive*, c'est souhaiter qu'il n'ar-

rive pas ; mais dire : *je crains que mon frère n'arrive pas*, c'est souhaiter qu'il arrive.

Lorsque craindre est employé négativement, la proposition qui suit ne renferme jamais *ne* : Je ne crains pas qu'il vienne. Lorsqu'il est employé à la fois négativement et sous la forme interrogative, il exige la négation *ne* si on ne désire pas la chose et *ne pas* ou *ne point* si on la désire.

Exercices pour le degré intermédiaire.

Un instituteur nous écrit de Mézières :

Je vous envoie le plan d'une leçon que j'ai écrit très à la hâte. Si ce travail mérite une place dans l'*Educateur*, je.....

Ce sont des leçons que je fais volontiers dans ma classe, mais comme je ne puis être assuré que ma méthode soit comprise de mes collègues, vous en agirez selon votre expérience.

Recevez, etc.

J. Mounoud.

Voici donc ce plan, que nous n'avons garde de jeter au panier.

Livre de lecture par Renz, page 142, dernier alinéa.

(Cette dernière page pourrait être intitulée : *Après la bataille.*)

Ordre du sujet. a) *Sommaire* : butin immense.

b) *Enumération générale* : 1. La tente du duc ; qu'est-ce qu'on observe en y entrant ? (la salle d'école peut servir de point de comparaison) ; l'intérieur avec ses riches ornements, puis le fauteuil ou trône, etc., en un mot, l'ameublement. — 2. Une deuxième tente presque aussi riche, ce qu'elle renferme. — 3. Effet de ces richesses sur les Suisses. — 4. Détails : chapeau, vaisselle d'argent, diamants, riches étoffes, etc. — 5. Butin dont les Suisses connaissent mieux l'usage et la valeur.

M. Mounoud ajoute ces considérations : Il faut, naturellement, faire appel à l'imagination des enfants. Après avoir lu quelquefois cet alinéa, — la leçon de lecture y est entièrement consacrée, — le maître peut, en interrogeant, faire ressortir, comprendre et retenir le plan du morceau ; quand il a été répété par plusieurs élèves, on exige que tous écrivent le récit en entier. On leur facilite le travail en traçant sur le tableau noir le plan à mesure que les élèves le répètent.

La correction se fait par l'élève lui-même, à l'aide du livre. Le maître s'assure ensuite de la manière dont le travail a été fait.

Le livre de lecture pour le degré intermédiaire renferme beaucoup de morceaux d'une analyse aussi facile, qui offrent la possibilité de se livrer à des exercices semblables avec les élèves auxquels le livre est destiné.

Cela, ajoute-t-il, m'entraînerait un peu loin si je voulais rechercher quelles sont les facultés mises en activité par ces exercices, et quels fruits on est en droit d'en attendre.

F. G.-P.

ARITHMÉTIQUE.

(Cours élémentaire.)

Dixième degré. Le nombre 10.

| | | | | | | | | | 10.

Voici un nombre que nous regardons de nouveau comme *unité*, c'est pourquoi nous employons de nouveau le chiffre 1 ; cependant pour faire voir que ce chiffre 1 ne signifie pas une simple unité, mais une *unité de dix* ou une *dizaine*, nous l'avancerons à gauche et, à la place des unités simples qui manquent, nous mettons un zéro.....

Voici 10 bâtonnets ; nous les attacherons ensemble ; quels chiffres emploierons-nous pour écrire combien de bâtonnets ce faisceau contient ?

I. a) (Pour ménager la place, nous ne donnerons pas la comparaison de 10 avec tous les nombres de 1 à 9 : les maîtres, comme les élèves, auront compris le *schéma* de cette comparaison.)

Le nombre 10 se compose de 2 nombres égaux $5 + 5$, de 5 nombres égaux $2 + 2 + 2 + 2 + 2$, de 2 nombres égaux et 1 nombre inégal $4 + 4 + 2$, de 3 nombres égaux et 1 nombre inégal $3 + 3 + 3 + 1$, de 4 nombres inégaux $1 + 2 + 3 + 4$, etc.

Résumé de la divisibilité des nombres.

1 est la moitié de 2, le tiers de 3, le quart de 4, la 5^e partie de 5, etc.

2 est la moitié de 4, le tiers de 6, etc.

3 est la moitié de 6, le tiers de 9.

4 est la moitié de 8.

5 est la moitié de 10.

10 est le décuple de 1, le quintuple de 2, le double de 5.

9 est 9 fois 1, le triple de 3.

8 est 8 fois autant que 1, le quadruple de 2, le double de 4.

7 est 7 fois autant que 1.

6 est le sextuple de 1, etc.

Quels sont les nombres contenus sans reste dans 10, 9, 8, 6, 4 ? Quels nombres sont seulement des multiples de 1 ? (Nombres premiers 1, 3, 5, 7).

b) 5 centimes plus 2 pièces de 2 cent., moins 3 cent., prenez-en la moitié 3 fois, $+ 1 \text{ c.} - 6 \text{ c.} ?$

$(2 \times 2) + (2 \times 3) - (3 \times 3) + (2 \times 4) + 1 ?$

$10 - 2 - 1 - 2 - 1 - 2 - 1 ?$ $1 + 2 + 3 + 4 ?$ etc., etc.

c) Quel est le nombre qui vaut 1 de plus que le triple de 3 ? — Le triple de 3 est de combien plus petit que le quintuple de 2 ? — Quel est le plus grand, du double de 5 ou du quadruple de 2 ? — Quel est le nombre qui vaut 2 de plus que la 10^e partie de 10 ? Etc., etc. (*A suivre.*)

Degré intermédiaire.

17. Calculez la date à laquelle sont morts les écrivains allemands suivants :

- a) Lessing, né le 22 janvier 1729, mort à l'âge de 52 ans, — mois, 24 jours.
 b) Herder, » » 25 août 1744, » » » » 59 » 3 » 23 »
 c) Goethe, » » 28 » 1749, » » » » 82 » 6 » 23 »
 d) Schiller, » » 10 novem. 1759, » » » » 45 » 5 » 29 »

17. Calculez l'âge des écrivains français suivants :

- a) Lafontaine, né 8. VII. 1621 ; mort 13. VIII. 1695.
 b) Racine, » 21. XII. 1639 ; » 26. IV. 1699.
 c) Voltaire, » 20. II. 1694 ; » 30. V. 1778.
 d) Rousseau, » 82. VI. 1712 ; » 3. VII. 1778.

19. Calculez le jour de naissance des hommes suivants :

- a) Napoléon I^{er}, mort 5. V. 1821. Age, 51 ans, 8 mois, 20 jours.
 b) Mozart, » 5. XII. 1791. » 35 » 10 » 8 »
 c) A. de Humboldt, » 6. V. 1859. » 89 » 7 » 22 »
 d) Pestalozzi, » 17. II. 1827. » 81 » 1 » 5 »

Degré supérieur.

XIV. Un négociant achète 4 pièces de drap de la même qualité. N° I a 26 m. de long et 0,8 m. de large ; n° II, 24 m. de long et 0,85 m. de large ; n° III, 8 m. de long et 1,1 m. de large ; n° IV, 24 m. de long et 0,75 m. de large. Toute cette marchandise coûte fr. 816. a) Combien coûte chaque pièce de drap ? b) Quel sera le prix de vente du mètre de chaque pièce si le marchand veut gagner le $12\frac{1}{2}\%$?

XV. Deux pièces de drap contiennent ensemble 150 m. et coûtent 1060 fr. 50 c. Le mètre de la première coûte fr. 11 fr. 50 ; celui de la seconde 8 fr. 50. Combien chaque pièce a-t-elle de mètres ?¹

COMPTES.

V. Reçu de M. Mousson, à Paris, les marchandises ci-après désignées, en une caisse E. F., n° 95. Conditions 30 jours et 5 % d'escompte.

6 douzaines savon toilette n° 1522 à 2 fr. 80 la douzaine. — 20 douzaines flacons eau de Cologne véritable à fr. 15 la douzaine. — 15 douzaines pots de pommade n° 1587 à fr. 8. la douzaine. — 6 douzaines rasoirs anglais fins à fr. 12 la douzaine. — 1 douzaine houppes cygne à fr. 12 la douzaine. — 100 paquets poudre de riz extra fine à 50 cent. le paquet. — Droits et frais fr. 30. Avances (frais généraux) 10 %.

Calculer le prix de revient de la douzaine de chaque objet et d'un paquet poudre de riz.

VI. MM. Para et C^{ie} à Lausanne, doivent à MM. Patey et C^{ie} à Londres, l'envoi d'une caisse P et C, brut 55 kilos.

6 douzaines porte-plumes os blanc n° 12 à fr. 1. — 12 douzaines os couleur, n° 13, à 1 fr. 20. — 1 grosse id. bois écossais, n° 14, à fr. 18. — 1 grosse id. bois ébène, n° 15, à fr. 13. — 100 grosses plumes à la Rose à fr. 1. — 200 grosses id. Lance à 75 cent. — 100 grosses id. Tête de mort à 60 cent. — Frais, transports et droits 20 fr. 50.

Calculer le prix de revient de la douzaine et de la grosse.

(Proposé par M. E. Favez.)

¹ Les problèmes de ce numéro sont traduits de *Buttner, Rechenaufgaben* (Hirt, Leipzig). — On n'a jamais trop de problèmes, nous a dit dernièrement un collègue. Nous recommandons cet excellent recueil à ceux de nos lecteurs qui savent un peu d'allemand. 5 cahiers, 170 pages, 1 fr. 50.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — *L'Echo Musical* de Lausanne donnait naguère la liste des 30 sections ou sociétés locales qui font partie de la grande société des chanteurs vaudois. La chorale de Bulle, société fribourgeoise, s'est jointe aux chanteurs vaudois. Il y a là un développement salubre et réjouissant de l'harmonie dans nos contrées romandes qu'on dit si peu musicales.

FRIBOURG. — M. Moret, professeur de mathématiques, a composé un ouvrage pratique relatif à l'établissement du système métrique et d'une certaine étendue, destiné à paraître prochainement à l'imprimerie Ackermann, à Bulle.

— La société pédagogique de Fribourg-Valais, qu'on a appelée le Sonderbund scolaire, a siégé à Estavayer le mois dernier. Elle comptait 200 membres. Si nous avons de la place nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette réunion et nous dirons un mot des discours caractéristiques qui y ont été prononcés.

— La phrase suivante a été omise dans notre article sur le compte-rendu de l'Ecole secondaire des filles de M. le directeur Majeux. Cette phrase est celle-ci : *M. Torche enseigne l'arithmétique dans les trois classes ou années.* Au sujet du cours d'anglais dont nous avons regretté la suppression, on nous fait observer que ce cours était facultatif et payé par les parents. Ces derniers ne payant plus, le cours est tombé.

NEUCHÂTEL. — Dans un journal de Paris, le *Rappel*, on dit que ce canton est l'un des cantons les plus avancés au point de vue de l'instruction primaire. On dit encore que l'exposition de ce canton est une des plus remarquables de la Suisse... « C'est avec passion, ajoute l'auteur de cet article, que les Neuchâtelois et Neuchâteloises aiment l'instruction et qu'ils l'imposent aux enfants et aux familles. Leur loi à ce point de vue est très curieuse. Elle renferme des dispositions presque draconiennes. Ils ne se contentent pas d'un programme élémentaire. Ils forcent les enfants à continuer, bon gré mal gré, leurs études et à les pousser assez avant. Chez eux, le maître d'école prend l'enfant presque au berceau et il ne le lâche que jeune homme. Le maître d'école est un espèce de tyran. La maladie, la fuite ou la mort, permettent seule de lui échapper. Le premier tiers de la vie de tout homme lui appartient. »

BERNE. — Le *Bernerschulblatt* fait des vœux pour que le jour luise où le corps enseignant bernois montrera moins de servilisme et d'empressement à baiser les mains des gens à la façon des mendiants. C'est flatteur pour le corps enseignant !

Mais on aimerait à connaître les faits qui ont donné lieu à une appréciation de cette nature.

Si c'est l'adresse des 65 instituteurs, à M. de Sinner, qui fait parler ainsi le *Bernerschulblatt*, nous ne pouvons approuver son langage. Que M. de Sinner soit ceci ou cela en politique, la question n'est pas là. M.

de Sinner a-t-il bien mérité de l'Ecole, oui ou non ? Si oui, les 65 ont bien fait, si non, ils ont mal fait. Or comme on reconnaît généralement que M. de Sinner a été un excellent président de la commission d'éducation et qu'il a rendu de grands services à l'école, il n'y a pas là de servilisme, mais une petite reconnaissance des services rendus, comme le dit fort bien la *Schweizerische Schul-Zeitung*.

L'esprit de parti a déjà fait bien du mal à l'école et lui en fera encore aussi longtemps qu'on en mettra partout.

Un esprit de parti excessif n'est autre chose que du fanatisme, ce fanatisme qui tue tout sentiment honnête et élevé.

Le corps enseignant bernois a besoin d'union, ajoute la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, et a mieux à faire que de lancer des gros mots, des mots blessants à tout propos à quiconque ne pense pas comme telle ou telle coterie.

Conclusions du rapport qui sera présenté, le 27 septembre, à la réunion de la section vaudoise de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

1. Dans l'école primaire, l'enseignement doit, en général, se baser sur l'intuition.

2. Abstraction faite du matériel nécessaire pour l'enseignement de la géographie, de la lecture, de l'écriture et du dessin (matériel dont la plupart des écoles sont déjà pourvues), *il faut* dans chaque école :

a) Une collection d'objets divers et de gravures ou tableaux pour les leçons d'intuition proprement dites ou leçons de choses ;

b) Un boulier-compteur ou un appareil analogue pour l'enseignement élémentaire de l'arithmétique ;

c) Un nécessaire métrique contenant les principaux poids et mesures ou du moins un tableau représentant ces poids et mesures en grandeur naturelle ; plus une collection de solides et quelques instruments d'arpentage ;

d) Une collection d'objets et de gravures servant à l'enseignement des sciences naturelles. L'enseignement de celles-ci doit être intuitif plus qu'aucun autre. (Une partie de ces objets pourra servir pour les leçons de choses.)

3. Il est *utile* de posséder une collection d'objets variés ou de gravures pour l'enseignement de l'histoire sainte, de la géographie, de l'histoire.

4. Dans les écoles de filles, une collection de planches relatives aux différentes sortes d'ouvrages pourrait rendre de bons services.

5. La création et le développement de collections scolaires dépend surtout de l'initiative et de l'activité de l'instituteur.

6. Cependant, cas échéant, l'Etat devra obliger les communes à pourvoir les écoles du matériel déclaré *nécessaire*.

7. Il serait à désirer que l'Etat engageât les communes à inscrire régulièrement dans leur budget une certaine somme destinée à enrichir le matériel d'école.

8. L'Etat pourra faciliter la création et le développement de ces collections, soit par des subsides, soit par des dons (par exemple en distribuant les pièces se trouvant à double dans nos musées), soit en favorisant la publication ou l'écoulement de tableaux, d'assortiments, etc., propres à rendre l'enseignement intuitif.

9. Il serait bon de créer à Lausanne une exposition scolaire permanente, soit dépôt de tout ce qui peut contribuer à améliorer le matériel d'école.

10. La littérature pédagogique française n'étant pas encore bien riche en ouvrages pouvant servir aux maîtres comme guide pour les leçons de choses, il serait bon de provoquer ou de faciliter la publication d'ouvrages se proposant ce but, toutefois sans vouloir imposer le même livre à tous les instituteurs.

11. Il faut arriver à une relation plus intime entre l'enseignement de la langue maternelle et celui des autres branches.

Aug. REITZEL.

NOMINATIONS

Vaud. — *Enseignement secondaire.* — MM. Charles Chabloz, instituteur au collège et à l'Ecole supérieure de Rolle (prov.). — Alphonse Morel, instituteur au collège d'Aigle. — Aeschmann, pasteur à Longirod, instituteur au Collège de Nyon. — Mlle Augusta Grandjean, maîtresse d'ouvrages et d'économie domestique à l'école supérieure d'Yverdon.

Enseignement primaire. Brevets de 1878. — MM. Emilien Pahud, Etagnières. — Louis Janin, Dompierre. — Ernest Fornerod, Chevroux. — Mlles Alice Aubelay, Lonay. — Hélène Aemmer, Bière (1877). — Adèle Mayor, Aigle.

Mutations. — MM. Henri Grandjon, Tuileries (Grandson). — Henri-Louis Grec, Blonay.

Jura bernois. — *Partie réformée.* — Enseignement primaire.

Définitivement. — M. Godefroi Ferrier, à Renan; M. Ch.-Aimé Hèche à Chatelat; M. Louis-Albert Grosjean, à Champod; M. Constant Clauve, à la Ferrière; M. Albert Bueche, à Court; Mlle Héloïse Sinn, IV^e classe, Villeret; Mlle Emma Brack, V^e classe, Villeret; Mlle Julie Guillaume, I^e classe filles, Neuveville; Mlle Marie-Emilie Mercerat, III^e classe garçons, Sonvillier; Mlle Elvina Nicolet, III^e classe Nods; Mlle Louise Russer, III^e classe, Reconvillier; Mlle Dina Ganguin, classe élémentaire, Grandval; Mme Rose-Sophie Bourquin, classe élémentaire, Diesse; Mlle Sophie Erenspurger, III^e classe filles, St-Imier; Mlle Bertha Ernst, VI^e classe filles, St-Imier; Mlle Emma Dubach, V^e b, classe garçons, St-Imier; Mlle Ursule Chable, V^e garçons, St-Imier.

Provisoirement. — M. Jean-Auguste Chevalley, II^e classe, Orvin; M. Fritz Bœgli, à Monible; M. David-Henri Racine, I^e classe, Lamboing; M. Constant Grosjean, I^e classe, Fuet; M. Jules Alcid Droz, à Mont-Tramelan; M. Charles-Frédéric Bueche, I^e classe, Moutier; Mlle Emma Thalmann, II^e classe, Moutier; Mlle Laure-Lisa Schneider, II^e classe, Plagne; Mme Epiphany Voisard, Montagne du Droit de St-Imier; Mlle Adèle Gaberel, II^e classe, La Ferrière; Mlle Otilie Gasser, Montagne du Droit, Sonvillier; Mlle Blanche Bessire, classe élémentaire, Evillard; Mlle Adèle Boy-de-la-Tour, I^e classe filles, Blenne; Mlle Bertha Perron, II^e classe filles, Bienne; M. Jean Wyttenbach, à La Chaux-d'Abel; M. Jacob Handenschild, Macolin; M. Alfred Girod, II^e classe garçons, St-Imier. M. Arthur Paroz, II^e classe, Fuet.

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.